



Afrika

AFRICA

Pour une réelle citoyenneté quelle que soit la nationalité

n°14

janvier 2004

Bonne année 2004

L'ÉDITO DU MOIS

À l'occasion de la nouvelle année, AFRICA vous présente ses vœux de bonheur, de santé et de prospérité.

L'année 2003 nous a apportés de nombreuses épreuves. Rappelons en premier lieu la guerre contre l'Irak: Cette guerre d'agression, déclenchée au mépris des règles du droit international, nous a ramenés à la pratique des expéditions punitives que nous pensions révolue. Aujourd'hui encore, elle nourrit de nombreuses interrogations sur les risques qui pèsent sur la paix dans le monde.

Avec la population issue de l'immigration, AFRICA s'est associée aux organisations pacifistes et aux forces démocratiques pour dénoncer cette guerre.

Elle poursuivra son action pour contribuer, avec l'ensemble des forces de bonne volonté, à faire de 2004 une année de paix.

AFRICA demeure aussi attentive à l'ensemble des questions qui concernent les populations issues de l'immigration. Elle entend poursuivre son action pour faire reculer la précarité sociale et les discriminations et elle continuera d'œuvrer autour des principes de laïcité pour l'épanouissement des citoyens et l'égalité entre les hommes et des femmes. ★

AFRICA

RETROSPECTIVE

Les temps forts de 2003 **2**



VOTE DES IMMIGRÉS

La Courneuve fait un pas **7**

ETATS-UNIS

Moins de social, plus de pénal **9** Conférence de Loïc Wacquant, sociologue

AFRICA

Au nom de l'égalité, dévoiler la laïcité **16**

Les temps forts de 2003

L'année 2003 a été marquée par de nombreuses activités de l'association AFRICA, dont voici les principaux temps forts :

22 FÉVRIER

Veillée de la paix à l'appel de la municipalité : participation de nombreuses personnalités, associations, syndicats pour dire non à l'agression contre le peuple irakien.



4 MARS

À Bobigny, contre les violences faites aux femmes : présentation de l'*Observatoire des violences des femmes* par sa directrice Ernestine Ronay.

7 MARS

Au cinéma l'Étoile, à La Courneuve Défilé international de mode.

8 MARS

Avec le collectif *Femmes contre la guerre en Irak* à la Bourse du travail à Saint Ouen, rassemblement de solidarité avec des militantes Turques, Tunisiennes, Irakiennes Palestiniennes, les femmes en grève d'Accor, les femmes des quartiers.

15 MARS

À La Courneuve, Conférence-débat : *Les enjeux économiques de l'agression contre l'Irak* avec Kamel Badaoui.

14 AVRIL

Viviane, déléguée du Comité des chômeurs de Buenos Aires, en visite à AFRICA, nous a parlé de la lutte unie des travailleurs et chômeurs.



4 JUIN

AFRICA, solidaire des enseignants et des personnels de l'Éducation Nationale, les a reçu autour d'un buffet pour dire ensemble : « *Enseignants, parents d'élèves même combat contre la casse du service public, pour une école de la réussite!* »



14 JUIN

Naissance du Comité des familles pour survivre au SIDA. Avec le soutien d'AFRICA, des familles appellent à la mobilisation pour démontrer notre capacité de lutter collectivement face à la maladie.

21 JUIN

Solidarité Algérie. À la suite du tremblement de terre, des jeunes de l'association AFRICA et d'AUBY dans le nord organisent un match de foot avec le CMA d'Aubervilliers (2e division). L'équipe d'AUBY a été renforcée par 2 jeunes espoirs de l'équipe Nationale Algérienne : match nul 3 buts à 3. Les recettes sont versées au secours populaire avec qui nous avons travaillé pendant toute la campagne de solidarité.



4 JUILLET

Barbecue sur la place Georges Braque pour ceux et celles qui ne sont pas encore partis en vacances (brochettes et merguez dans le quartier).



11 JUILLET

On continue les vacances avec un **grand Pique Nique** au Parc départemental de **La Courneuve** (public majoritairement féminin).

AOÛT

1 jour sur 2, chacun son tour, départ à **la plage**.

13 SEPTEMBRE

Débat avec **Gisèle Halimi**, *le féminisme est-il ringard?*, pour répondre aux attaques de ceux et celles qui disent que le féminisme a victimisé les femmes, à l'initiative de la Société *Les Amis de l'Huma*.

23 SEPTEMBRE

M. **Gilles POUX**, maire de La Courneuve, chez nous à AFRICA, pour discuter du 20^e anniversaire de la Marche des Beurs, du bilan d'AFRICA, de son implantation dans le quartier. Nos relations avec la municipalité, ça redémarre.

11 OCTOBRE

Tenue d'un stand au forum des associations organisé par la Mairie de La Courneuve.

17 OCTOBRE

Conférences et Débats sur le 17 octobre 1961 et sur le racisme colonial.

13 NOVEMBRE

Création **AFILCOM**. Naissance d'une association de formation, soutenue par AFRICA.

12 AU 15 NOVEMBRE

Forum social européen (FSE). En ouverture du Forum Social Européen, l'Assemblée Européenne des femmes : un pari réussi avec 2000 femmes venues

de toute l'Europe au parc de la bergère à Bobigny. Pour dire leur forte exigence à réclamer la moitié du pouvoir dans le domaine économique, social et politique. Des milliers de débats et rencontres ont montré des nouvelles pistes de réflexions avec le mouvement alter mondialiste, souvent en convergence avec nous, mais aussi le décalage dans le positionnement des acteurs de ce mouvement social qui souvent ne veulent pas s'engager plus. Dommage car la politique et le mouvement social se nourrissent l'un de l'autre. Alors continuons le dialogue.

8 ET 15 NOVEMBRE

Des **veillées culturelles** : au menu des surprises poétiques, en chanson, en musique, en danse.

1ER DÉCEMBRE

Journée mondiale de lutte contre le sida : Nommer la maladie, en parler, la sortir du tabou, grâce aux rencontres non stop avec des femmes, des enfants, des jeunes avec la participation du Docteur Chérion.

3 DÉCEMBRE

La Marche des beurs, c'était il y a 20 ans. Projection du film de Mogniss H. Abdallah, *Douce France*, suivi d'un débat.



8 DÉCEMBRE

À l'invitation de l'Union des familles laïques (UFAL), conférence-débat à Conflans St-Honorine avec Jocelyne Clarke,

enseignante à H. Vallon (Aubervilliers) et d'autres intervenants pour «défendre la laïcité et les droits des femmes».

19 DÉCEMBRE

Repas de fin d'année des stagiaires PDI et des apprenantes en alphabétisation.



23 DÉCEMBRE

Arbre de Noël pour les enfants et les jeunes de l'accompagnement scolaire: pour les primaires, des livres; pour les collégiens et lycéens, un disque.★



PORTRAIT

La passion de la mode

Pour Rokia, la création de mode est une passion. Cette passion est d'autant plus vive qu'elle a été différée, le temps de terminer de longues études d'économie et de droit.

« J'ai voulu faire plaisir à mes parents. Ils attendaient de moi que j'entre à l'université et que je réussisse à mes diplômes.



Pour eux, il n'y a que cela qui compte... La couture et la mode ne sont que des futilités. »

Après avoir rempli le contrat moral qui l'a liée avec ses parents, Rokia est revenue à sa passion. Elle crée une entreprise, ouvre un atelier de couture au Maroc, son pays natal qu'elle avait quitté à l'âge de deux ans et se met au travail devant sa table de dessin pour créer des modèles.

La jeune styliste s'inscrit dans une démarche qui cherche à concilier la modernité de l'Europe dans laquelle elle évolue et la tradition du Maghreb qui l'inspire et la fascine.

Le 28 novembre dernier elle a présenté 25 modèles lors d'un défilé à la salle Houdremont à La Courneuve. Rokia a fait partager cette fascination à un public nombreux qui est resté sous le charme. ★

VISITE

La Courneuve à Paris

La visite n'a pas été vraiment préparée, parce qu'à vouloir trop planifier, on recule et on se trouve des excuses. Deux jours avant, la décision a été prise : après tout on est à 10 minutes de Paris et puis nous avons réglé la garde des enfants.

Pour le groupe de stagiaires du PDI les sorties font partie du programme « découverte de l'environnement ». Mais il faut souvent discuter pour convaincre car les femmes, majoritaires dans les groupes, ont toujours l'impression à travers ces sorties de se prendre un plaisir égoïste pour elles sans les enfants, voire même de négliger l'apprentissage de la langue française. Le jour de la sortie on se retrouve 16 femmes et 2 hommes, et la majorité n'a jamais visité Paris. **Amira** vit en France depuis 26 ans *« je venais à Tati avec mon mari qui me*

déposait pour les courses, mais voir Paris de l'intérieur non jamais je n'y suis venue ». Pour quelques unes, c'est un vrai baptême, comme **Luisa** : *« je suis arrivée en février 2003, c'est pour ça que je tenais à emmener mon bébé. Je ferai des photos que j'enverrai à ma mère à Bejaia Fatima est l'une des rares à être fière « moi mes enfants m'ont emmenée plusieurs fois à Paris et même au restaurant »*.

La visite commence aux Champs Elysées. Puis, on se dirige vers le Trocadéro. **Hadda** et **Khaddouma** sentent l'étonnement des touristes

classiques devant les touristes pas très classiques qu'elles sont : *« ça nous appartient pas Paris ça se voit »*. Les plus jeunes ne se démobilisent pas et **Karima** propose de s'approcher pour toucher la Tour Eiffel, tandis que **Ryan** le bébé de **Luisa** devient la coqueluche des touristes japonais.

A la fin de la ballade on va dans un café assez chic. Il y a eu beaucoup de résistances car beaucoup de femmes n'osaient pas entrer dans un tel lieu. Là le racisme ambiant se fait sentir face à Maty ou carrément deux personnes se →

Sida : trois questions, trois voix

À l'occasion de la Journée mondiale contre le sida, on a vu et entendu tout le monde parler du sida, sauf les premiers concernés. Pourtant, qu'il s'agisse du coup de gueule ou de la réflexion, les séropositifs ont la tchatche. Résumé à trois voix sur trois questions qui comptent dans la vie des séropositifs.

1 Quel serait votre message aux petits frères, et en particulier à celui qui vient d'apprendre qu'il est atteint du sida ?

NORDINE. Je voudrais leur dire de se mobiliser et de faire attention. Quand je vois la vie d'un malade, c'est un enfer. Les souffrances qu'on endure, à prendre une vingtaine de cachetons par jour, les consultations médicales, la fatigue ! Cela fait depuis 1985 que je vis avec cette maladie. J'ai vu les associations petit à petit se démobiliser dans le quotidien

→ lèvent du café ; ça fait rire et prendre conscience que le chemin de l'anti racisme est long et fait dire à **Fatima** « *on ne leur a pas tué leur père ou leur mère, pourtant* ».

L'odeur des cappuccinos nous réconcilie avec Paris et tout le monde se promet de revenir un soir à Paris. ★



des malades. J'ai eu de gros problèmes pour l'accès aux soins, ce qui m'a valu une hépatite C qui n'a pas été soignée. Je ne demandais qu'une chose à ces associations c'était de m'aider, et même ça, je n'ai pas pu l'obtenir. Il faut absolument que les populations immigrées fassent entendre leur voix. C'est difficile de se mettre en pleine lumière et de dire : voilà, je suis malade, je suis séropositif, j'ai été toxicomane, j'ai connu l'univers carcéral... Mais il faut le faire.

SALIM. Je suis étudiant, j'ai 30 ans, d'origine algérienne. J'ai eu le VIH par une injection en 2000. C'était la seule injection que j'avais faite dans l'année ! Au jeune séropo je lui dirai de ne pas dramatiser, en fait, et de relativiser la vie. Ce n'est pas le VIH qui doit l'empêcher de vivre. Il doit toujours garder ses envies de vie, ses envies d'enfants – puisque maintenant je sais qu'on peut avoir des enfants, qu'on peut se maintenir en bonne santé avec les trithérapies... On n'éradique pas le virus, mais que ce n'est pas la fin du monde !

YOUSSEF. Ça fait maintenant 20 ans qu'on entend la même chose sur le sida. Ça énerve un

petit peu, ça joue sur le moral. Dans un documentaire à la télé, ils ont prétendu que les « nouveaux arrivants » qui sont malades du sida ont le droit d'avoir une carte de séjour temporaire. C'est faux. Les préfectures marginalisent les personnes qui rentrent dans cette catégorie. On rencontre toujours des gens avec des APS (autorisations provisoires de séjour), sans autorisation au travail, que moi j'appelle une Autorisation de Précarité Sociale. Pour les nationaux, si on trouve l'infection, on peut la soigner, elle a des soutiens. Malheureusement pour les nouveaux arrivants, ce n'est pas le cas. Il n'y a pas que le sida, il y a l'écrasement socio-économique et la non-application des lois...

2 Dans une relation, qui est responsable de la prévention ?

NORDINE. La personne séropositive a une responsabilité. Mais il faut regarder le contexte. Cette maladie n'est pas facile à porter. Pour moi, criminaliser les séropositifs n'est pas une solution. Des contaminations, il y en aura toujours, soit par irresponsabilité soit par ignorance. Mais

Quelques points de vue

À l'occasion du référendum sur l'intercommunalité nous avons recueilli quelques points de vue concernant le principe de la participation des étrangers aux scrutins locaux :

Parti Communiste de La Courneuve : *« Il est inconcevable de se priver de l'avis de la population étrangère. Elle représente le quart de la population de notre ville. Elle a le droit de participer au scrutin car elle vit, travaille, paie des impôts. Le droit de vote aux élections locales doit devenir une réalité nationale dans notre pays. »*

Daniel Golderg, Maire adjoint socialiste, se prononce pour le droit de vote aux élections locales et pense que c'est un bon moyen de faire barrage à la droite. En ce qui concerne les élections nationales, il émet de réserves et pense qu'il est souhaitable de faciliter l'accès à la nationalité française aux immigrés qui le souhaitent afin qu'ils puissent participer à la vie politique française.

Didier Schultz, Maire adjoint Vert : *« C'est un jour important pour la Courneuve, un moment important pour la population, mais c'est un premier pas vers une vraie politique d'intégration en direction de l'immigration. Le droit de vote pour les immigrés c'est une bonne chose, mais il faut l'égalité des droits et notamment l'accès à la fonction publique. »*

Lutte Ouvrière : se prononce pour le vote des immigrés à toutes les élections locales et nationales, mais plus généralement *« pour l'application des mêmes droits politiques et syndicaux entre travailleurs*

français et immigrés. Si le patronat et le gouvernement veulent priver les immigrés du droit de vote c'est parce ce que qu'ils craignent de voir se renforcer le camp de la classe ouvrière. »★

A VOTÉ

Ghania et Kheira

Parmi les électeurs, nous avons rencontré Ghania et Kheira qui se sont rendues ce 7 décembre au bureau de vote de l'école Joliot-Curie.

Ghania est algérienne et vit depuis 22 ans en France. Mère de quatre enfants elle avoue avoir été surprise par l'arrivée d'un employé communal lui proposant de s'inscrire sur les listes électorales. Pas tant que le mari. *« Lui s'est sauvé en disant : On n'est pas français, on ne vote pas ! Mais le monsieur nous a expliqué de quoi il s'agissait ».*

Ghania explique qu'elle a toujours voté pour les élections en Algérie, et que la démarche était nouvelle, donner sa carte de résident. Elle a dû attendre le coup de téléphone de la mairie pour lui donner son inscription. Elle était très fière d'aller voter avec ses deux filles qui sont françaises : *« Nous y sommes allées ensemble. Cela fait drôle, moi avec des papiers algériens et mes filles avec des papiers français. Nous étions là pour la même chose. Et puis ma carte de séjour, c'est un papier français non ? J'étais très contente de voir mon nom sur les listes d'électeurs. Cela veut dire qu'on existe, et puis j'ai voté sous mon vrai nom de naissance, pas celui d'épouse. »*

Sur le contenu de cette élection Ghania dit qu'elle a voté oui, pour le bien être de sa ville, pour son développement, pour qu'il y ait plus de travaux d'écoles : *« les gens l'ont compris et voté massivement oui, et puis surtout il reste la fierté que notre maire nous a porté de la considération en s'intéressant à nous concrètement ».*★

ETATS-UNIS

Moins de social, plus de pénal

À quoi sert la prison ? Comment la répression et la mise sous pression des populations précarisées sont-elles légitimées par l'État ? Existe-t-il une approche alternative à la dynamique du « tout pénal » ? Tels sont les thèmes abordés par Loïc Wacquant le 15 septembre dernier à la Bourse départementale du Travail.

Sociologue français, s'inscrivant dans la lignée de Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant est enseignant à l'Université américaine de Berkeley.



Le conférencier s'est attaché à exposer un diagnostic sur l'évolution du système judiciaire et carcéral aux USA, pays dans lequel il note une tendance à la diminution de l'État social au profit de l'État pénal.

L'État américain a surtout été un État charitable qui a émergé tardivement, à la faveur des luttes des Afro-Américains et des femmes. Mais contrairement au modèle français, les aides distribuées par l'État américain étaient catégorielles, ce qui ne

manquait pas de stigmatiser les bénéficiaires.

Mais même cela n'était pas suffisant pour le patronat qui n'a cessé d'exercer des pressions pour restreindre les droits sociaux et obtenir que l'administration réserve désormais un traitement pénal aux problèmes sociaux. Un résultat parmi d'autres : le salaire minimum a baissé en valeur, diminuant de 20 % entre 1968 et 2003.

Actuellement, les ouvriers américains gagnent en moyenne 44 % de moins que les ouvriers européens.

Régression généralisée

Autre aspect de la régression qui affecte la société américaine : Les Noirs, dont la lutte pour les droits civiques avait abouti en 1965 par l'abolition juridique de la ségrégation raciale, voient aujourd'hui une restriction draconienne des possibilités d'intégration. La mixité sociale est un leurre. Les Blancs vivent dans des espaces protégés. Dans le domaine du logement, la ségrégation raciale est demeurée telle qu'elle était il y a cinquante ans. Du point de vue de la mixité ethnique, ce n'est guère mieux. 97 % des femmes

noires épousent un Noir. Ce mépris racial est sous-tendu par cette culture américaine qui place le Blanc au-dessus de tous et qui considère qu'il est naturel que le Noir, arrivé au Nouveau monde en tant qu'esclave, demeure asservi dans une position de citoyen de seconde zone, jusqu'en 1965, dans « le berceau de la démocratie ».

Recul de l'État social

À la haine de classe, s'ajoute le racisme. Les Blancs des catégories supérieures estimaient intolérable que l'État leur ponctionne des impôts dans le but de distribuer des aides aux Noirs.

C'est d'ailleurs ce point de vue qui a guidé Reagan vers l'abolition du droit à l'aide sociale qui existait depuis 1935.

Le recul de l'État social, poursuit Loïc Wacquant, a été spectaculaire. Alors qu'en 1975, les deux-tiers des chômeurs étaient indemnisés, seulement un tiers le sont aujourd'hui. Le nombre de mères isolées bénéficiant d'une allocation en 1975 a diminué de moitié en 1996, avant que cette allocation n'ait été remplacée par un pro-

MÉMOIRE

L'immigration algérienne entre les deux guerres

Le mouvement d'immigration en France était à l'origine un phénomène essentiellement européen. Jusqu'aux années trente, italiens, belges et polonais représentaient la majeure partie des effectifs de main d'œuvre étrangère. Venaient ensuite les Espagnols, les Portugais et les ressortissants de pays d'Europe centrale. Dans cet ensemble, les Algériens étaient minoritaires. En 1931, on dénombrait 3 millions d'étrangers en France, parmi lesquels 8 140 000 salariés. À peu près à la même période, on recensait 70 000 algériens.

Comparativement à l'immigration d'origine européenne, l'immigration algérienne a été tardive. L'une des raisons en était que, jusqu'à la guerre de 14-18, les Algériens n'avaient pas le droit de circuler librement. Ces restrictions à la liberté de circulation, déjà en vigueur sur le territoire algérien, étaient d'autant plus rigoureuses lorsqu'il s'agissait pour les « indigènes » de venir en France à la recherche de travail. Tout déplacement était soumis à la délivrance par les autorités coloniales d'un « permis de voyage », une sorte d'Ausweis avant la lettre, et pas toujours facile à obtenir.

Cette contrainte particulière



a retardé le mouvement migratoire algérien. Mais sitôt que le besoin de main d'œuvre se fait sentir, l'administration lâche les vannes. Ainsi, en 1911, 5 000 algériens avaient bénéficié d'une autorisation spéciale pour venir travailler dans les mines du Nord.

Des ouvriers réquisitionnés

L'obligation au permis de voyage a été supprimée par décret le 15 juillet 1914, un mois avant le déclenchement de la guerre. La perspective du conflit, et son corollaire qui était la mobilisation générale laissaient déjà entrevoir en perspective que la main d'œuvre allait bientôt manquer. Il

fallait donc y pallier de toute urgence au risque d'un effondrement économique. D'où l'assouplissement des procédures en vue de faciliter l'installation des Algériens sur le territoire français.

Mieux encore, les autorités françaises n'ont pas craint de prendre un décret en 1917 pour réquisitionner 17 500 algériens comme ouvriers. Mais ce texte n'a jamais été appliqué, les recrutements volontaires ayant suffi pour répondre aux besoins en main d'œuvre de l'économie de la France.

Le bilan, au point de vue des pertes humaines, des quatre années d'hostilités a été lourd :



1 400 000 morts et 1 500 000 blessés. S'ajoutent d'importantes destructions matérielles : 800 000 maisons détruites et 4 800 kilomètres de voies ferrées, 56 000 kilomètres de routes et 1 000 kilomètres de canaux rendus inutilisables. L'économie française manquait de bras. Force a été donc de recourir massivement à la main d'œuvre étrangère, au point que dans les années qui ont suivi la fin du conflit, la France s'est classée deuxième pays d'immigration, aussitôt après les États-Unis d'Amérique.

Discriminations

Pourtant, rien n'a été fait, ou si peu, pour favoriser accroître l'immigration algérienne. La main d'œuvre européenne était privilégiée, tandis que l'administration multipliait (déjà !) les obstacles pour dissuader les ouvriers « indigènes » de s'installer en France.

Les Algériens faisaient l'objet de discrimination, le plus

souvent, ils ne pouvaient accéder qu'aux emplois les plus pénibles et les moins valorisés. Isolés de la population française, ils souffraient du racisme. Les employeurs leur imposaient une discipline spécifique. Dans de telles conditions d'existence, très rares étaient ceux qui s'installaient durablement. Une étude réalisée en 1930 établissait que la moitié des Algériens ne restaient en France que pendant 10 mois, d'autres demeuraient un an et demi, tandis que seuls 25 % se fixaient définitivement ou ne retournaient en Algérie que plusieurs années plus tard.

Ambivalences

L'attitude de l'administration française face à l'immigration algérienne était ambivalente. D'un côté, il y avait les besoins de main d'œuvre engendrés par les pertes humaines et les destructions matérielles de la Première guerre mondiale. De ce point de vue, les nécessités commandaient de favoriser la

venue en France d'ouvriers algériens.

Mais d'un autre côté il y avait des considérations politiques inhérentes au fait colonial. En Algérie, les « indigènes » étaient considérés comme des « sujets » français, à l'inverse des autres catégories de la population (les Européens et les juifs), ils ne bénéficiaient pas du statut de « citoyens ». De ce fait, ils étaient soumis à des règles spécifiques dont l'application en France était problématique.

L'administration redoutait que la surveillance à laquelle étaient habituellement soumis les Algériens ne se relâche sur le territoire de la France et que, de ce fait, ces derniers ne prennent goût à une liberté porteuse de subversion.

Un pas en avant, un pas en arrière

Face à cette contradiction, l'administration a adopté la politique consistant à faire un pas en avant, un pas en arrière. En 1914 un décret est venu abroger l'obligation pour les Algériens de se munir d'un permis de circulation pour effectuer le moindre déplacement. En 1924, le ministre de l'Intérieur a entrepris de réduire le mouvement migratoire. Avant l'embarquement, les Algériens étaient dans l'obligation de produire un certificat d'engagement, un certificat médical et une carte d'identité. Dans le contexte colonial, chacun de ces documents était aussi difficile à obtenir qu'un visa de nos jours. Par ailleurs, le recrute-

ment des « indigènes » était soumis à une procédure faite exprès pour décourager les employeurs. En outre, les Algériens n'avaient pas le droit de faire venir en France leurs familles, sauf à des conditions particulièrement draconiennes.

Au mois de juin 1926, cette réglementation a été abrogée par le Conseil d'État qui l'a déclarée contraire à la liberté individuelle des « indigènes ».

Deux mois plus tard, le 4 août 1926 un décret (qui fut modifié le 4 avril 1928) est venu remplacer la circulaire. Le retoilettage était de pure forme. Les conditions pour les immigrés algériens étaient encore plus draconiennes. Outre les obligations précédentes, le postulant à l'immigration est tenu avant de venir en France de déposer en caution une somme d'argent qu'il ne récupérera qu'au retour.

Malgré ces contraintes, l'immigration algérienne s'est maintenue. Elle a perduré et s'est renforcée, avant de se développer massivement et durablement au lendemain de la deuxième guerre mondiale.★



DEBAT

La gauche et le foulard

Au-delà des débats théologiques et ceux liés aux droits des femmes, les récentes affaires du foulard ont dopé les appareils politiques français sur cette question. L'occasion leur a été donnée d'énoncer leurs principes en matière de laïcité, de droits des femmes et de rapports avec les autorités religieuses.

À l'image de Nicolas Sarkozy qui sait traiter habilement avec l'UOIF, la droite gouvernementale multiplie les pirouettes avec un certain brio pour contenter tout le monde. L'UMP ne laisse pas passer une occasion pour tenter de séduire une clientèle féministe de gauche : **« la décision législative que nous choisirons sera bonne si elle protège toutes les femmes des contraintes du fondamentalisme. Ce sera le premier des critères. »** (*Libération* du 29 novembre.)

Cette dialectique passe-partout pourrait apparaître quasiment comme une position féministe. Mais il est impossible de dénicher ici autre chose qu'une démagogie bien sentie et cependant on ne peut que nonchalamment approuver ce genre de prises de position publiques.

À l'extrême droite, la position du FN est assez singulière : la formation de Jean Marie Le Pen s'oppose en effet à une loi qui, selon Marine Le Pen **« serait une fausse question à un vrai problème, celui de l'immigration. »** Autrement

dit, l'immigration est ici assimilée à l'Islam politique. Par ailleurs, Le Pen a affirmé qu'il ne trouvait pas choquant que l'on puisse porter le foulard à l'école quand on est musulmane, comme la croix lorsqu'on est chrétien.

Le FN Met en évidence une de ses thèses selon laquelle un immigré bon pratiquant de sa religion n'est pas un immigré dangereux.

À côté de la plaque ?

Dans ce débat, la gauche quant à elle, est passée nettement à côté du sujet. Les positions des Verts, des JCR (jeunesses de la LCR) et du PC sont des plus contestables.

Les positions du PS et de LO sont apparues comme tranchantes et radicales dans le paysage politique.

Pour leur part, les Verts, tout en soulignant leur **« conception laïque de l'école publique »**, ont lourdement insisté sur la victimisation des voilées en tant que femmes immigrées.

La JCR affirme : **« nous pensons que l'ennemi principal n'est pas le foulard, mais la**

classe dominante. » (*Le Monde* 9 octobre 2003).

Le Parti Communiste a fait de longues déclarations pour se positionner. Dans une interview à l'Humanité du 24 novembre dernier, M.G. Buffet déclare : « **À travers une loi, n'est-on pas en train de stigmatiser une pensée philosophique ou politique ?** » Si cette pensée politique s'appelle l'islamisme, on est en droit de s'interroger sur le sens de ce positionnement du PC.

Entre frilosité, démagogie électorale et peur de l'affrontement avec les islamistes, seules deux formations de gauche sont restées sur des positions de principe : Le Parti socialiste et Lutte Ouvrière.

Le PS a pris assez tôt une position nette sur la question en déposant dès le novembre, avant l'initiative de l'UMP, une proposition de loi relative à la laïcité à l'école. Ses réseaux proches comme l'association « Ni putes, ni soumises », ont été également offensifs sur la question. Fadéla Amara s'est présentée comme « **une musulmane pratiquante, pour qui le voile n'est ni une prescription, ni une obligation. Mais un simple outil d'oppression patriarcale.** » (*l'Humanité* du 25 octobre 2003). Même si la sincérité d'une position féministe aussi nette est peu crédible, ces propos ont au moins le mérite d'être clairs vis-à-vis des islamistes.

Globalement le PS met plus en avant la défense de « **l'exception laïque et républicaine**

de la France » que celle de la condition féminine.

Un cheval de Troie

LO a pris à maintes reprises des positions dans son hebdomadaire contre le port du foulard : « **Loi ou pas loi, le combat contre ce signe d'oppression des femmes qu'est le voile se déroule d'abord sur le terrain, dans les écoles. Il repose en premier lieu sur les enseignants. À ce titre il leur appartient de militer et d'agir contre le voile, de former leurs élèves en leur montrant ce qu'il représente. L'école doit rester un lieu où on combat contre l'obscurantisme, où on enseigne la liberté, celle de tous et en l'occurrence celle des femmes.** » (*Lutte Ouvrière* 24 octobre 2003).

Les Verts, la LCR, le PCF, n'ont apparemment pas encore compris que la question du voile, telle qu'elle se pose aujourd'hui en France est liée au problème de l'islamisme politique et militant.

Beaucoup de français se réclamant d'un certain islam, à l'exemple de Siham Andaloussi (Forum des musulmans de France) n'hésitent pas à se présenter comme ayant une sensibilité de gauche et des principes républicains. Mais cela n'est qu'un leurre. En réalité, ils ne font que se servir des appuis et des tribunes que leur offrent les partis de la gauche française, comme moyens d'entrer en politique. Dans la réalité, nombre d'entre eux ne

cachent même pas leur proximité et leur solidarité avec des mouvements proches des islamistes.

L'immigration et le racisme sont des problèmes sociaux. Celui du voile est essentiellement politique. Ce sont deux problèmes fondamentalement différents. Une partie de la Gauche a donc choisi de cautionner ce qu'il y a de plus réactionnaire dans l'opinion immigrée.

Les associations laïques d'immigrés comme AFRICA se défendent d'être traitées comme des associations musulmanes au même titre que les associations islamistes. Les unes et les autres s'adressent aux mêmes populations, mais leurs actions, leurs discours et leurs objectifs sont radicalement différents.★

D'où vient l'histoire du voile ?

D'où vient l'histoire du voile ? C'est une antique aliénation qui remonterait selon l'auteur à une croyance sémitique ancienne qui considérait la chevelure de la femme comme le reflet de la toison du pubis. Le port du foulard est rendu obligatoire dès le VII^e siècle avant J.-C. par le roi d'Assyrie, soit dix siècles avant l'avènement de l'islam.



La tradition juive a longtemps considéré qu'une femme devait se couvrir les cheveux en signe de modestie devant les hommes. Mais c'est le christianisme qui en fera une obligation théologique et un préalable dans la relation entre l'homme et la femme.

C'est Saint Paul qui le premier a imposé le voile aux femmes. Dans l'épître aux Corinthiens il écrit « *Toute femme qui prie ou parle sous l'inspiration de Dieu sans voile sur la tête commet une faute comme si elle avait la tête rasée. Si donc une femme ne porte pas de voile qu'elle se tonde ou plutôt qu'elle mette*

un voile puisque c'est une faute pour une femme d'avoir les cheveux tondus ou rasés...

L'homme ne doit pas se voiler la tête, il est l'image et la gloire de Dieu mais la femme est la gloire de l'homme car ce n'est pas l'homme qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme et l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Voilà pourquoi la femme doit porter la marque de sa dépendance ».

Mohamed Kacimi montre comment, dès le départ, l'église s'est servie de cet ordre pour marquer l'infériorité de la femme. Il note que ce passage de Saint Paul est apologué sur la plupart des sites islamistes. L'islam qui va naître dix siècles plus tard et qui reconnaît le judaïsme et le christianisme fait référence au voile. Au verset 59 il est dit « *O prophète dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de ramener sur elles de grandes étoffes, elles en seront plus reconnues et éviteront d'être offensées.* »

L'auteur signale que nulle part, il n'est fait mention de Hidjab recouvrant le visage ou les cheveux, et à cet ordre n'a

concerné que les riches citadines et qu'il demeura inconnu dans les campagnes en raison des travaux difficiles confiés aux femmes.

Il est remarqué que c'est la révolution iranienne de 1979 qui a entraîné la généralisation du voile, supplanté le haïk traditionnel au Maghreb.

L'auteur prend position contre le Hidjab représenté comme l'étoile Jaune de la musulmane.

Pour lui le Hidjab joue le rôle que lui a assigné St Paul, il y a 2000 ans : Signifier à la femme en public qu'elle est un être inférieur bon à tondre et à museler. Éduquée pour se percevoir comme un objet sexuel potentiel qui doit être dérobé aux yeux de la foule. Derrière chaque voile, il y a 3000 ans de haine envers la femme qui nous regarde. Alors pour mieux comprendre ce qui se passe derrière le voile, lisez Mohamed Kacimi. ★

« La Confession d'Abraham » Éditions L'Arbalète 2001
Mohamed Kacimi

Au nom de l'égalité, dévoiler la laïcité

Il aura fallu 14 ans depuis l'apparition publique des premières filles voilées pour que l'État français par la voix du président de la République tranche : Il y aura une loi.

Notre association prend acte de cette décision. Nous n'étions pas des fanatiques de la loi car nous savons par expérience qu'une loi ne règle pas tout. Les différentes lois antiracistes de 1972 et 1989 n'ont pas aboli le racisme mais elles ont permis aux victimes du racisme de mieux se défendre.

En ce sens nous pensons qu'une loi pour laïcité peut être un point d'appui pour les jeunes filles qui refusent la contamination des idées intégristes et les pressions pour qu'elles portent le foulard.

Pour ou contre la loi, il y a eu des débats et pas seulement chez les politiques. C'est normal, vu que ce thème sociétal est profondément politique. Nous avons discuté, nous nous sommes affrontés, certains ont évolué et changé de position. Nous avons assisté à des retournements spectaculaires : Des personnes ou des organisations à priori favorables aux droits des femmes ont pris position pour le foulard, des opposants au

principe d'une loi s'y sont ralliés. C'est bien, la preuve de la profondeur de ce débat, qu'il nous faudra continuer.

Ce débat, nous l'avons commencé, pour certains, il y a vingt ans lors de la marche des beurs autour des thèmes de la citoyenneté et de l'assimilation.

Mais il est un débat dont on ne pourra plus faire l'économie, c'est celui de l'égalité des sexes qui doit primer sur nombre de considérations, car il a été évacué lors du débat sur la laïcité. Et pourtant il s'agit surtout du sort de milliers de femmes et de jeunes filles.

Ce débat autour de la pertinence ou non d'une loi était intimement lié à la condition des femmes, même s'il s'est focalisé sur la religion.

C'est pourquoi cette loi risque d'être mal comprise par une population mise à mal économiquement, socialement, et culturellement et qui est souvent instrumentalisée dans les quartiers par les intégristes.

Aucune loi n'est la panacée et celle-ci devra s'accompagner de fortes mesures en matière d'éducation, d'emploi et de logement social. La

République doit être présente à ces niveaux-là, et pas seulement par le biais de sa police dans les quartiers. Si majoritairement personne ne s'interroge sur l'interdiction de l'excision, c'est grâce à la loi qui proscribit cette pratique, même si certains continuent d'y avoir recours, encouragés par les tenants d'un paternalisme s'exprimant sous le couvert d'un relativisme culturel néo-colonial.

De la même manière, nous l'avons dit et nous le réaffirmons : Voiler les femmes, c'est marquer leur soumission et cela, nous ne l'acceptons ni en France, ni nulle part dans le monde. Nous vivons en France, nous y étudions, y travaillons, y luttons.

Si des lois peuvent aider à construire l'égalité entre les hommes et les femmes nous sommes d'accord.

L'égalité des sexes est productrice de démocratie et s'il est un lieu où elle doit s'apprendre, c'est l'école.

Alors dévoilons la laïcité à l'école. ★

La Courneuve,
le 20 décembre 2003.